



Fiche « contact » à renvoyer par courrier ou fax au 01.30.32.86.60
« PRÉ-DIAGNOSTIC DURABILITÉ URBAINE »

COLLECTIVITE / ORGANISME

Nom de la collectivité/organisme :

Nom et prénom du représentant principal :

Fonction :

Adresse complète :

Code postal

Ville :

Tel :

Fax :

Mobile :

Email :

Site Internet :

Brève présentation de la ville (ou du morceau de ville) :

Attente de la collectivité/organisme relativement à la prestation :

INTERLOCUTEUR ENVISAGE POUR LE SUIVI DE L'ETUDE

Nom :

Prénom

Adresse (si différente ci-dessus) :

Fonction :

Tel :

Fax :

Mobile :

Email :

MODE DE RÈGLEMENT ENVISAGE

La collectivité/organisme a pris connaissance des conditions générales et notamment de l'obligation de régler un acompte de 50% à la commande ()

et le solde à réception de facture et remise du rapport ()



CE DOCUMENT NE CONSTITUE EN AUCUN CAS UN ENGAGEMENT FORMEL

CONDITIONS GENERALES

Tarifs

URBAN CHALLENGE étant assujetti à la TVA, le prix hors taxes est majoré de la TVA qui reste à la charge du client.

Le client supporte les frais bancaires appliqués sur les règlements provenant de l'étranger.

Facturation et Paiement

Les règles suivantes s'appliquent en matière de facturation et de règlement :
Un acompte de 50 % du prix total TTC doit obligatoirement être adressé au moment de la commande. Une facture correspondante à ce premier montant est établie.

Le solde est facturé à la remise du rapport final et doit être réglé à réception de la facture.
Une pénalité de retard au taux d'intérêt légal en vigueur est appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Obligations du client

Les clients s'engagent à fournir tous les éléments d'information nécessaires à la production du pré-diagnostic : études, statistiques, données économiques, données cartographiques.

Obligations d'URBAN CHALLENGE

Urban Challenge s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la qualité du pré-diagnostic et souscrit à une obligation de moyens en s'entourant des compétences professionnelles à l'échelon européen.

Urban Challenge s'engage à garder confidentielles les informations reçues pour la conduite du diagnostic et à ne pas les divulguer.

Urban Challenge s'engage à produire les résultats de son diagnostic dans les deux mois suivant la commande ferme et après réception de l'ensemble des informations en mains du client.

Attribution de compétence

En cas de litige, seul le Tribunal de commerce de Pontoise sera compétent, si le client est commerçant.

(conditions générales mises à jour au 31 juillet 2008)

VOS CONTACTS

DIRECTION : JEAN-CLAUDE MILAK
COMMUNICATION : FRANÇOIS BUSIER
LOGISTIQUE : THIERRY MARACHI

Tél. 01 34 43 99 98

Fax 01 30 32 86 60

port. 06 70 79 45 00

PAR EMAIL

jean.claude.milak@urban-challenge.com

INTERESSES PAR UNE DE CES
FORMATIONS IN SITU ?
CONTACTEZ-NOUS OU TELECHARGEZ
LA FICHE D'INSCRIPTION SUR NOTRE
SITE INTERNET

www.urban-challenge.com

THEME GENERAL : LES COMPOSANTES DE LA DURABILITE DANS LE PROJET URBAIN

1) Londres : de Bedzed à Millenium Greenwich Village, Coin street, More London, London Docklands, Paddington basin, arsenal regeneration area et au travail de l'équipe du Prince Charles - Poundbury et nouveaux projets - travail influencé par le New Urbanism ;

2) Copenhague - Malmö : « quartiers durables - quelles leçons des premières expériences de quartiers durables dans les pays du Nord de l'Europe ? Quelles perspectives nouvelles ? »

3) Amsterdam et les opérations d'éco-urbanisme les plus significatives aux Pays-Bas : GWL, Amersfoort - Nieuwland, Alphen sur Rhin - Ecolonia, Delft - Ecodus ; réflexions autour des études menées sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur les villes côtières ; Almere : pour nourrir la réflexion sur une production architecturale innovante

4) Milan et ses grands projets urbains ; Brescia : premier quartier écologique...en partenariat avec l'école d'architecture de Venise

5) Allemagne 1 : Fribourg - Vauban, Riesefeld, Tuebingen - Südstadt,

Stuttgart - Burgholzof, Feuerbach, Scharnauser Park (éco-urbanisme et développement urbain)

6) Allemagne 2 : Hambourg (grand projets urbains) et Brême, Hanovre (éco-urbanisme et développement urbain)

7) Shanghai, Dongtan (ville écologique à l'horizon 2010), Suzhou « ville paysage », Le Lac Tai

8) Villes des Emirats et développement urbain durable : Dubai et Abu Dhabi

9) Les parcs d'activité de nouvelle génération - Eco-parcs en cours de formalisation